Motion déposée lors du conseil communal de Genolier
16 mars 2023

Objet : Une étude de la mobilité multi-modale à Genolier

La commune de Genolier a pour ambition d'améliorer la mobilité de ses habitants tout en réduisant les impacts négatifs sur l'environnement. Afin de répondre à cet enjeu, nous proposons une motion d'engager une nouvelle étude approfondie de la mobilité dans la commune, y compris des centres d'activités (par ex. clinique de Genolier). Cette étude permettra de mieux comprendre les besoins de déplacement des habitants ainsi que les modes de transport utilisés. Cette étude devra notamment étudier la possibilité de relier les écoles de villages membres de l'EPSGE (Ecoles primaires et secondaires Genolier et environs) de manière sûre, et d'inciter les entreprises à développer de plan de mobilité douce. Cette étude pourra être menée en consultation avec la commission routes et domaines.

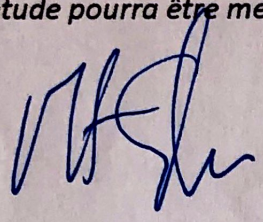

Martin Schlaepfer, membre du conseil communal